

MISE EN PLACE DU TELETRAVAIL EN PLEIN COVID

: le point de vue de l'Avocat

Public

- Chef d'entreprise,
- Chef de service
- Responsables des Ressources Humaines ou Assistant(e)s RH ou comptable.
- Juriste en droit social
- Tout salarié ou indépendant en charge de la gestion des contrats de travail

Enjeux

- Eviter les erreurs de management
- Eviter le procès devant le Conseil de Prud'hommes et les difficultés financières de l'entreprise

Prérequis

- Aucun

Objectifs

- Eviter un procès
- Eviter la souffrance au travail

Programme

1/ Introduction

- Focus sur la législation en vigueur avant, pendant et après les confinement
- Comment s'y retrouver ?

2/ Comment sauvegarder la santé des salariés en télétravail

- Comment éviter l'isolement ?
- Quelles sont les obligations de l'employeur dans la mise en place du télétravail ?

Points forts

- Intervenant (Avocat en exercice) disponible pour faire partager son expérience du terrain
- Réponses précises à vos questions pour solutionner vos problèmes efficacement.
- Exercice pratique : comment négocier ou modifier l'accord d'entreprise relatif au télétravail ?

3 / Quelles sont les modalités de reprise du travail pour les salariés ne pouvant télétravailler ?

- Quelle est la responsabilité de l'employeur ?
- Quelles précautions doit prendre l'employeur pour respecter les obligations en matière de santé et de sécurité des salariés ?
- Quelles sont les points à négocier avec les représentants du personnel ?

4 / Droits et devoirs des salariés et de l'employeur face à la crise sanitaire ?

- Comment respecter les règles ?
- Quels sont les points de vigilance de l'employeur ?
- Quel est le rôle du Comité Social et Economique

5 / Actualités

- Point sur les dernières dispositions légales ou réglementaires
- Actualité – derniers arrêts rendus par la Chambre Sociale de la Cour de Cassation en la matière

Durée : 1 jour (7 heures)

600 €^{HT}

Formation réalisable en intra-entreprise, proposition personnalisée sur demande.
Contact : contact@kyoso.fr / Tel : 06 11 42 23 28